

Anvers, 27 juillet 2022, 17h45 CET

Résultat du dividende optionnel pour l'exercice 2021/2022: 53,3% des droits au dividende pour l'exercice 2021/2022 ont été distribués sous la forme de nouvelles actions ordinaires, résultant en une augmentation de capital de 25,9 millions d'euros.

Gimv annonce aujourd'hui que 53,3% des droits au dividende pour l'exercice 2021/2022 ont été remis en échange de l'émission de 568.189 nouvelles actions ordinaires, pour un montant total de 25,9 millions d'euros.

Le 29 juin 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire de Gimv a décidé de distribuer un dividende brut de 2,60 euros par action (1,82 euro net) pour l'exercice 2021-2022. Il a, en outre, été proposé aux actionnaires de Gimv de choisir, pour le versement du dividende, entre la souscription de nouvelles actions ordinaires, correspondant à un apport de 25 droits au dividende pour l'exercice 2021-2022 (45,50 euros) pour une nouvelle action, ou un versement en espèces, ou une combinaison des deux modes de paiement. Les nouvelles actions seront du même type que les actions existantes (sans aucun droit au précompte mobilier réduit) et seront comptabilisées dans les résultats de Gimv à partir du 1er avril 2022. Les actionnaires de Gimv ont été invités à communiquer leur choix entre le 6 et le 26 juillet 2022.

Au total, 14.204.725 droits au dividende pour l'exercice 2021-2022 ont été remis en souscription, donnant lieu à l'émission de 568.189 nouvelles actions, pour un montant total de 25,9 millions d'euros. 50% des actionnaires publics ont pris part au dividende optionnel, VPM à hauteur de 63% de sa participation. Ces nouvelles actions seront admises à la cote d'Euronext Bruxelles le 29 juillet 2022. Le solde du dividende sera réglé en espèces le 28 juillet 2022, pour un montant brut total de 43,4 millions d'euros.

La valeur des fonds propres de Gimv (part du groupe) s'élèvera à 1.369,6 millions d'euros¹ après l'augmentation de capital et sera représentée par 27.222.697 actions ordinaires. Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'Assemblée Générale. Dans le cadre de la réglementation en matière de transparence, le nombre total d'actions susmentionné représente désormais le dénominateur à des fins de notifications. L'actionnaire de référence de Gimv, VPM, ayant pris part au dividende optionnel à hauteur de 63% de sa participation, possède maintenant 7.527.940 actions, soit 27,65% du capital. Par conséquent, le flottant de Gimv s'élève à 72,35%.

Cette augmentation de capital permet d'accroître les fonds propres de Gimv de 25,9 millions d'euros par rapport à une situation où le dividende aurait été exclusivement payé en espèces. Ces fonds seront utilisés par Gimv pour financer la croissance de la société et continuer à développer le portefeuille.

Agenda financier

¹ La valeur des fonds propres de Gimv (part du groupe), publiés le 31 mars 2022, hors dividende pour l'exercice 2021/2022 et à laquelle s'ajoute le montant de l'augmentation de capital.

- Paiement du dividende relatif à l'exercice 2021/2022 28 juillet 2022
 - Emission des nouvelles actions sur Euronext Bruxelles 29 juillet 2022
 - Publication des résultats 1S 2022/2023 (période 01/04/2022-30/09/2022) 17 novembre 2022
-

À PROPOS DE GIMV

Gimv est une société d'investissement européenne cotée sur Euronext Bruxelles active depuis plus de 40 ans dans le capital-investissement. L'entreprise gère actuellement 2 milliards d'euros d'actifs. Son portefeuille comprend une soixantaine de participations qui réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 3,1 milliards d'euros et emploient plus de 18 000 personnes.

Dans le cadre de plateformes d'investissement bien précises, Gimv détecte les sociétés dynamiques et innovantes qui présentent un solide potentiel de croissance et les aide à devenir des leaders sur leurs marchés respectifs. Les cinq plateformes d'investissement sont : Consumer, Healthcare, Life Sciences, Smart Industries et Sustainable Cities. Chacune d'elles travaille avec une équipe spécialisée et expérimentée, couvrant l'ensemble des marchés domestiques de Gimv (Benelux, France et DACH). En outre, elles peuvent s'appuyer sur un important réseau international d'experts.

www.gimv.com

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Kristof Vande Capelle, CFO

T +32 3 290 22 17 – kristof.vandecapelle@gimv.com